

2021-5670  
2023-12-13

## HERBICIDE TECHNIQUE NEWAGCO MCPA ESTER

LIQUIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT  
HERBICIDE  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPIE ACTIF : MCPA, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 60.3% e.a.

N° D'HOMOLOGATION : 34300 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

Contenu Net : (25 - 20 000) Kg

**NewAgco, Inc.**  
320 – 22<sup>nd</sup> Rue est  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

Distribué par:  
**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**  
320 – 22<sup>nd</sup> Rue est  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident  
Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-  
424-9300 / + 1 703-527-3887**

**MODE D'EMPLOI :**

Pour usage dans la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES* seulement.

**MISES EN GARDE :**

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif en cas d'ingestion. Porter des lunettes et des gants de protection lors de la manipulation. Après la manipulation, se laver à fond les mains et les parties du corps exposées.

**PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE :**

Conserver le produit dans le contenant original pour l'entreposage. Garder dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des semences, des aliments pour animaux, des engrais et d'autres pesticides. Garder éloigné de la flamme nue ou de sources de chaleur.

**ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux ou

territoriaux. Pour de plus amples renseignements ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

**NETTOYAGE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL :**

Éloigner les spectateurs. Ne pas fumer, boire ou manger pendant les opérations de nettoyage. Porter des équipements de protection (combinaison, bottes en caoutchouc et gants de protection). Imbiber le liquide tombé au sol avec de la sciure de bois ou tout autre matériau absorbant. Ramasser avec une pelle l'agglomérat ainsi formé, le jeter dans un baril et sceller celui-ci avant de le transporter dans un site d'élimination agréé. Laver à l'eau le lieu du déversement et jeter les eaux et les boues dans un baril en vue de leur élimination à un site d'élimination agréé. Retirer tous les vêtements et l'équipement de protection et les laver. Terminer le nettoyage en prenant une douche et en se lavant à fond au savon et à l'eau. Pour plus d'information sur les procédures de nettoyage en cas de déversement accidentel, voir la rubrique « ÉLIMINATION »

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.